

De Doha à Kananaskis : l'avenir du système mondial du commerce et la crise de gouvernance*

Daniel Drache et Sylvia Ostry

Le résultat peut-être le plus important de la quatrième réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue à Doha, au Qatar, en novembre 2001, a été de ne pas aboutir à un échec. La rencontre a atteint son objectif déclaré, le lancement d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales.

* Ce chapitre met en relief certains des grands thèmes qui sont ressortis des discussions lors de la conférence intitulée « From Doha to Kananaskis: The Future of the World Trading System and the Crisis of Governance », tenue à Toronto, du 1^{er} au 3 mars 2002. Cette conférence a été organisée conjointement par le Centre Robarts d'études canadiennes, de l'Université York, et le Munk Centre for International Studies, de l'Université de Toronto, avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Puisque ces débats se sont déroulés dans le cadre des règles de Chatham House, aucune déclaration n'est attribuée individuellement aux participants. En tout état de cause, le choix et l'élaboration des thèmes issus d'un événement comme celui-là — une conférence de trois jours réunissant des universitaires, des représentants gouvernementaux et des membres de la société civile qui a suscité des échanges animés sur chaque question abordée — traduit forcément le jugement éditorial des personnes chargées du travail de rédaction. La responsabilité de ce texte échoit donc aux auteurs; les opinions qui y sont exprimées ne doivent pas être attribuées aux institutions qui ont organisé la conférence ou au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Les documents de la conférence sont accessibles en ligne à www.robarts.yorku.ca. Daniel Drache est directeur du Centre Robarts, de l'Université York; Sylvia Ostry est chercheure émérite au Munk Centre, de l'Université de Toronto. Les auteurs voudraient témoigner leur gratitude à Dan Ciuriak, conseiller économique principal, Politique commerciale et économique et Contentieux commercial, au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, pour avoir collaboré au développement du présent texte.